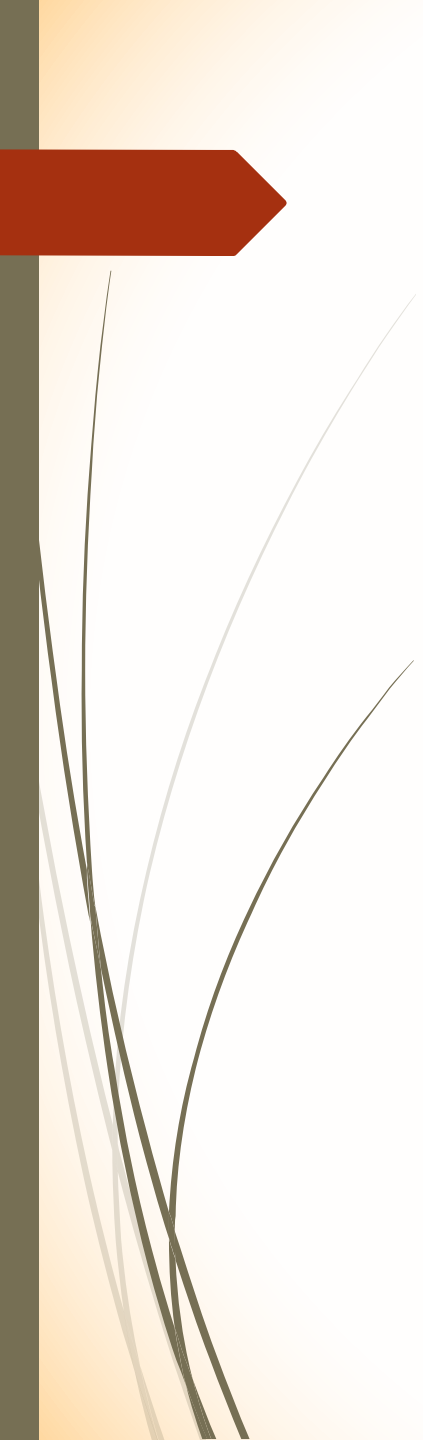




CONSIGNES DE SECURITE

SEMSA

SOCIETE D'EXPLOITATION MINIERE DE MUSOSHI

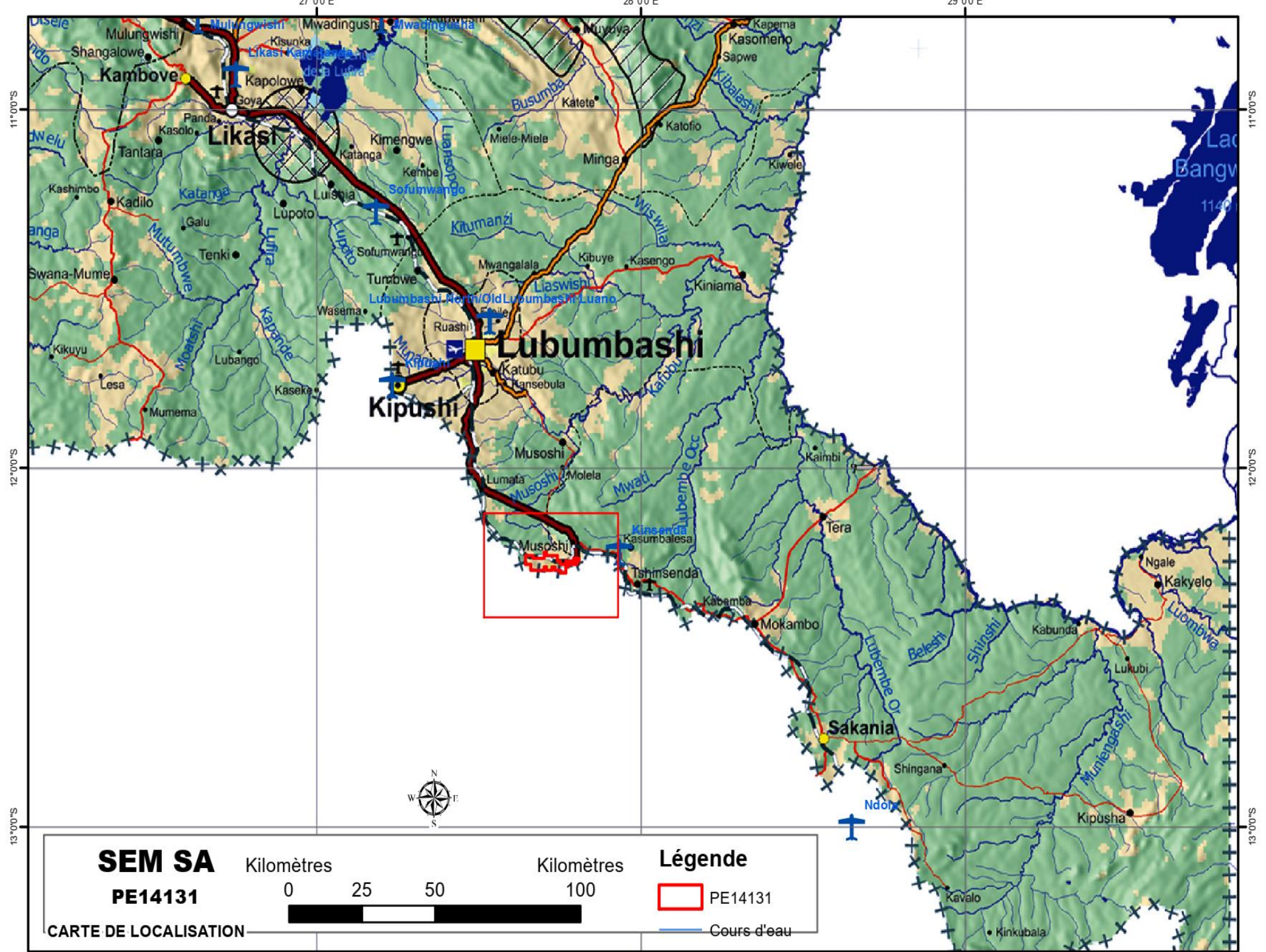
INTRODUCTION

Fournir un bref aperçu de notre entreprise et de nos principaux consignes directeurs autour de:

- ☐ Responsabilités
- ☐ Aptitude au travail
- ☐ Sensibilisation aux dangers
- ☐ et gestion des risques

SEM SA

- **Le site est localisé à :
Cité de MUSOSHI
Groupement KOMBO
Territoire de SAKANIA**
- **SEM a un contrat de partenariat entre SODIMICO SA ET SHINING MINING COMPANY LTD**
- **La production n'a pas encore commencé; mais il peut l'être en 2026**
- **Lié au gouvernement congolais conformément au code minier de la RDC**





NUMERO POUR TOUTE URGENCE

Contact : **+243995280083**



PROCEDURES D'EVACUATION

- ☐ S'il y a une urgence nécessitant une évacuation, les travailleurs seront informés verbalement, par téléphone et par radio.
- ☐ Tous les équipements mobiles et véhicules légers doivent s'arrêter dans un endroit sécuritaire.
- ☐ Des mesures suivantes sont prises en cas d'urgence : :
Suivez les instructions données à ce moment-là et rendez-vous au centre d'urgence désigné.

URGENCE

Si vous êtes dans une zone opérationnelle lorsque vous entendez un appel d'urgence :

RESTEZ SUR LA CANAL RADIO RÉGIONAL

- ☐ Rendez-vous au parking sécurisé le plus proche, à l'écart de la route de transport.
- ☐ Activer les feux de détresse
- ☐ Maintenir le silence radio.
- ☐ Restez à l'intérieur de votre véhicule, sauf si vous êtes en danger ou si vous devez porter assistance en cas d'urgence.
 - Le superviseur informera tout le personnel lorsque la situation d'urgence est claire.
 - Une fois le feu vert donné, les opérations normales peuvent reprendre.

LUTTE CONTRE L'INCENDIE



Sachez où se trouvent les extincteurs dans vos zones de travail et d'hébergement

Assurez-vous que l'accès aux extincteurs et autres équipements de lutte contre l'incendie reste dégagé à tout moment.

N'utilisez un extincteur qu'en cas d'urgence si vous avez été formé à l'utilisation des extincteurs.

APTITUDE AU TRAVAIL

- Il est illégal de se trouver sur place sous l'influence de l'alcool ou d'autres drogues.



EQUIPEMENT DE PROTECTION

- ☐ Chemise à manches longues et pantalon ou salopette haute visibilité (avec bandes réfléchissantes)
- ☐ Gilet haute visibilité si nécessaire
- ☐ Casque de sécurité : Notez que vous ne pouvez pas porter de casquette ou de chapeau sous un casque de sécurité.
- ☐ Bottes de sécurité.



ABATTAGE D'ARBRES

- Il se fait souvent une opération de déboisement.
- Soyez prudents et à l'écart pour ne pas se placer dans le risque d'être blessé.

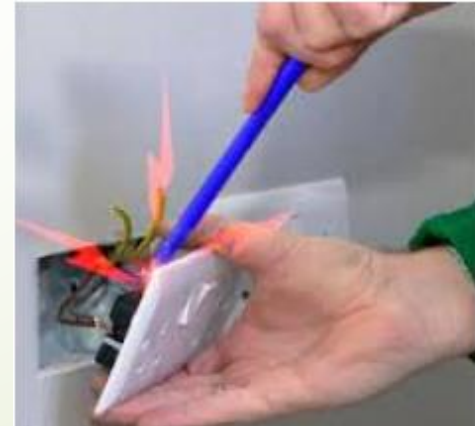
LEVAGE DE CHARGES

- ☐ Personne n'est autorisé sous une charge suspendue.
- ☐ Les personnes doivent être éloignées lors des activités de levage.



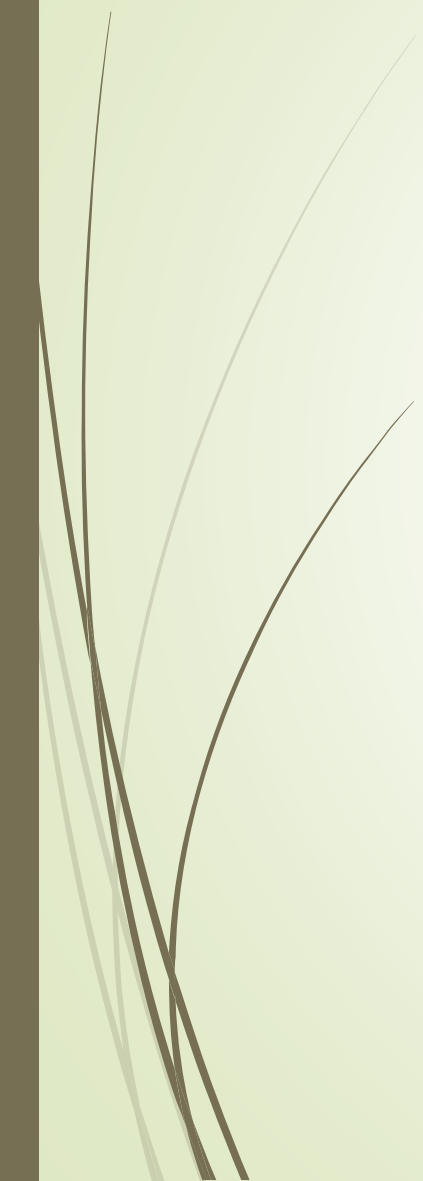
SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE

Seuls les électriciens autorisés et qualifiés sont autorisés à travailler sur des équipements électriques





SECURITE



- **La sécurité se fait par des gardes des Sodimico notre partenaire et ceux de SEM, dès l'entrée au site;**
- **Il faut avoir un ordre de mission;**
- **Il faut avoir un badge;**
- **Pour accéder avec un véhicule il y a des autorisations;**
- **Algotest.**

SECURITE



Garde de SODIMICO et Garde de SEM

SECURITE

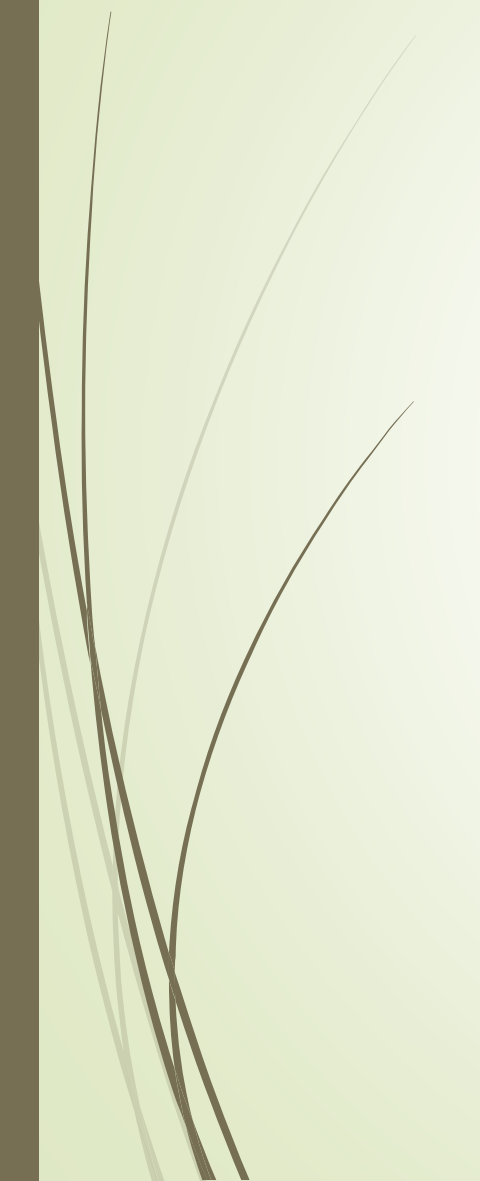


Algotest.

SECURITE



Badge et Radio



SEMSA

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION MINIÈRE DE MUSOSHI